Le guide du réformiste

Nous traversons une époque où un nouvel état d'esprit, par la grâce d'Allah, commence à surgir et à se développer au sein de la communauté musulmane de France: celui de la répugnance vis-à-vis de la division, issu d'une déception par rapport aux différents courants de l'islam actuel, et qui aboutit sur un désir d'amélioration, gouverné par le principe de *l'islah* qui consiste à « *puiser le meilleur et à rejeter le mauvais, là où qu'ils puissent se trouver...* »

C'est aux lecteurs et aux lectrices vérifiant les caractéristiques susmentionnées que ce petit guide s'adresse! Nous y exposons les objectifs, la voie, le modèle organisationnel que nous proposons pour la communauté, ainsi qu'une exposition de nos différents projets.

J'espère que par la grâce d'Allah, ce petit guide servira à ceux et à celles qui désirent se rendre utiles à leur communauté de foi, en les épargnant des erreurs qu'ont pu commettre leurs prédécesseurs dans la voie.

Chapitre I
Les buts

Nous partons du constat que l'identité musulmane est en danger en France, et nous œuvrons pour sa régénération et sa préservation. Ainsi, notre combat repose, en une phrase, sur la défense de l'identité musulmane. Notre cause se résume, par conséquent, à la lutte pour la vivification de la personnalité musulmane authentique, au moyen de la totalisation de sa personne, c'est-à-dire de l'orientation de toutes les forces qui composent son individualité par la volonté divine afin de réaliser l'intérêt divin, soit la force financière, intellectuelle, physique et spirituelle.

Une identité repose, effectivement, sur deux critères:

- Une pensée
- Une action

Ainsi, un authentique musulman est celui qui pense et qui agit conformément à ses sources scripturaires, et ce, que ce soit de manière individuelle ou collective car le but ne concerne pas uniquement l'élévation de la parole d'Allah en l'individu, mais comprend aussi l'élévation de celle-ci au sein d'une société. C'est pourquoi Allah dit: « *C'est Lui qui a envoyé son messager avec la guidée et la religion de vérité pour la placer au dessus de toute autre religion, en dépit de l'aversion des associateurs.* » [1] Or, il n'y a pas d'action collective sans un groupe social, d'où l'importance de la notion d'appartenance à la « *oumma* » (la communauté des croyants) dans l'élaboration de la définition de l'identité musulmane. Un vrai musulman appartient donc nécessairement à la *jama'a*, c'est-à-dire au groupe des croyants. Et, le prophète énonça, quand on lui demanda quelle était la secte sauvée, la « *jama'a.* »

La *jama'a* est donc le groupe des musulmans unifiés par un objectif et une voie commune, en l'occurrence la réalisation de l'unicité divine (*Tawhid*) conformément à la tradition du prophète (*Sunna*). La notion de *jama'a* s'oppose à celle de la division, et nous savons qu'il ne doit pas avoir de groupes rivaux à l'intérieur de l'islam. C'est pourquoi, les partisans authentiques de la *jama'a* sont tous ceux qui agissent pour l'islam de manière sincère, traduisible en acte par l'aspiration au meilleur et à l'unité. La *jama'a* est donc le « *groupe des sans groupes* », le groupe louable, qui ne vérifie pas les caractéristiques du sectarisme, celles des groupes blâmables, c'est-à-dire les sectes qui apprécient ou déprécient en fonction de l'adhérence à leur errance ou à leur focale spécialité. La *jama'a* est donc le groupe des musulmans qui aspirent à agir de manière complémentaire, en luttant contre toutes les formes du sectarisme comme l'indépendance. En effet, il existe différentes formes d'indépendance, l'indépendance blâmable, nécessaire, et enfin inévitable. La première est condamnable car fruit du sectarisme et du refus d'aspirer au meilleur et à l'unité, la seconde est nécessaire car pour réaliser un objectif global, on a besoin de diviser l'action tout en l'harmonisant par la complémentarité, et la dernière est inévitable du fait de la distance et des différences de vue qui font que des structures cheminant sur la voie de la vérité n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente.

Notre second constat est que notre « *oumma* » n'est plus ce qu'elle était jadis à l'époque du califat, en raison de l'absence d'un État musulman authentique[2] sur la surface de la terre. Les ennemis de l'islam savent l'importance d'un État dans le processus de développement et de protection d'une identité, d'où leur lutte acharnée contre l'instauration du califat sous prétexte de lutter contre le « *terrorisme* ». Soulignons que le fameux « *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* » ne s'applique plus quand il renforce une identité rivale, révélant de surcroît l'hypocrisie occidentale qui lutte contre l'islam bien plus qu'elle ne prétend défendre la démocratie! Si nous vivons donc dans des états hostiles à notre foi, en toute indifférence, cela révèle notre interne contradiction vis-à-vis de notre propre identité! Ainsi, les musulmans authentiques, à l'heure d'aujourd'hui, ne peuvent qu'être minoritaires, dans le sens où ils ne trouveront pas d'états sur la surface de la terre, leur assurant une pratique fidèle à leur enseignement islamique.

Toute la problématique repose donc sur la question suivante: « *Comment préserver la plénitude de notre identité au sein d'un état non musulman?* » Par la création d'un environnement sain au moyen de l'obtention du pouvoir au sein d'un espace géographique comme un appartement, une salle associative, une mosquée ou une ville, et ensuite par l'unification de la communauté comme cela est arrivé à Médine, du temps du prophète! Ainsi, dans le prolongement du premier, notre second combat consiste à lutter contre toutes les formes de division de notre communauté en partant du sectarisme jusqu'à l'indépendance, en passant par l'indifférence et l'individualisme, et ce, afin de travailler à son élévation, car la division

1 C61/9

2 Un État musulman authentique doit vérifier quelques caractéristiques, parmi lesquelles: une population musulmane, une législation reposant sur le coran et la sunna, un gouverneur musulman juste, qui défend les frontières de l'État, défend les intérêts des musulmans de part le monde, et aspire en final au triomphe de la justice sur la terre...

entraîne la faiblesse et le faible ne peut pas dominer, et sans le pouvoir nous ne pouvons pas garantir la préservation de notre identité. En effet, le dominant standardise, établit naturellement la norme grâce à sa domination, si bien que la minorité est toujours absorbée par la majorité quand celle-ci n'est pas éduquée ou ne possède pas d'histoire! C'est justement grâce à la véracité de l'islam que se conserve l'identité musulmane à travers les époques malgré la disparition du califat et les colonisations.

Une seconde question se pose consécutivement à notre précédente réflexion: « *Comment conquérir ce pouvoir nécessaire à la conservation de notre identité?* » Par l'élargissement de la communauté et le ralliement du peuple à la juste cause, au moyen de la « *prédication* » et de « *l'éducation* ». L'investissement du champ politique devient par déduction incontournable! Il est intolérable que des villes à majorité musulmane ne soient pas gouvernés par des maires musulmans!

Une troisième question survient logiquement ici: « *Quelle doit être notre réaction, si l'état se montre hostile envers cette communauté émergente et l'attaque législativement?* » Patienter et se défendre par symétrie, c'est-à-dire en répondant aux agressions de manière identique, par exemple, aux discriminations par la guerre économique afin d'influer sur nos politiques. Dans le prolongement de notre second combat, l'apogée de notre lutte consiste à conquérir le pouvoir, et ce par la voie légale, sage et juste, bien évidemment, puis à élargir le champ celui-ci.

C'est pourquoi, en résumé notre réforme repose sur les trois principaux chantiers suivants:

- Unifier l'individualité dans toutes ses dimensions
- Unifier la communauté dans toutes ses actions
- Tendre vers le pouvoir

Chapitre II
La voie

La voie de la réalisation de nos objectifs repose sur le concept de *l'islah*, que l'on traduit en français par la *réforme*. L'islah comme le veut l'étymologie du terme signifie « *améliorer.* » Et dérive de cette signification « *l'action de redresser, de remettre une chose à sa place, de purifier, de souder...* » En effet, c'est parce que l'islah implique un retour à la nature originelle, un retour donc à l'unité, qu'il contient toutes ces significations dérivées... A partir de là, la notion d'islah est intimement liée à l'unicité divine (Tawhid). Elle en exprime même la réalisation sous ses différents aspects. C'est pourquoi ceux qui manifestent de la réticence vis-à-vis de cette notion révèlent de surcroit leur méconnaissance profonde du Tawhid, dogme sans la compréhension et la pratique duquel, notre adhésion à l'islam peut être remis en cause. « *Vouloir l'islah* », c'est donc vouloir réaliser le Tawhid, c'est-à-dire vouloir ce que Dieu veut! Et, est-ce à autre chose que les prophètes ont appelés? Non, c'est donc pourquoi le prophète Chou'aib disait : « *Je ne veux que l'islah du meilleur que je puisse et ma réussite ne dépend que de Dieu.* » [3]

Mais avant d'aller plus loin, je pense primordial de répondre à l'interrogation suivante : « *Quelle est notre compréhension du Tawhid?* » Nous entendons par Tawhid, le dogme de l'unicité divine, reposant sur l'attestation de foi « *la ilaha ilal lah, Mouhammad rasouloulah* » par laquelle nous sommes musulmans, si nous la comprenons et la pratiquons correctement. Le Tawhid exprime, en une phrase, l'action de connaître Allah à travers la création et la révélation, de connaître ensuite Sa volonté puis de travailler à La réaliser à l'échelle individuelle et collective. Ainsi Allah, l'unique veut de part son unicité, générer l'unité en l'individu puis en la communauté grâce à l'effort à faire dominer la volonté divine sur les autres volontés rivales. Réaliser le Tawhid, ne peut se faire, par conséquent, sans l'aspiration à l'unité que celle-ci concerne l'individu ou la communauté des croyants. C'est dans cette définition que la notion de « *Khalifat* » trouve toute sa pertinence: « *Et quand ton Seigneur confia aux Anges: « Je vais établir sur terre un khalifat »* » [4] Il faut voir, à travers ce verset, le désir divin de voir l'homme refléter son unicité par l'établissement de la justice et de l'équilibre sur la terre moyennant le califat.

Cette définition, ci-dessus, synthétise les deux plans de la réalisation de l'unicité divine: le plan de la connaissance et le plan de l'acte. C'est à partir des différents degrés de la volonté divine que se diversifie ainsi la signification de « *l'islah.* » En effet, il existe, par déduction, deux degrés de la réalisation de l'unicité divine: « *l'individuel et le collectif* ». C'est pourquoi Allah a dit: « *Allah ne change pas l'état d'un peuple tant que les membres de celui-ci ne changent pas ce qui est en eux-mêmes* » [5] Ainsi, l'islah possède des chantiers relatifs à l'application du Tawhid, soit l'islah de la pensée et l'islah de l'acte, l'islah individuel et l'islah collectif. L'islah de la pensée consiste à remettre les idées en places et à acquérir les connaissances fondamentales par l'étude et l'enseignement tandis, que l'islah de l'acte consiste à laisser Allah conquérir nos mouvements jusqu'à ce que nous devenons des serviteurs entiers de Sa cause. L'islah, individuel et collectif, consiste, quant à eux, respectivement à unifier l'individu en ses différentes dimensions, et la communauté en ses différentes composantes. Ainsi, l'islah possède autant de significations qu'il y a de domaines où l'on s'éloigne de la norme, de la justice, et de l'unité! On peut dire qu'il existe différents « *islahs* » en fonction des contextes et des problèmes locaux. C'est pourquoi le *mouslih* (le réformateur) n'est pas sectaire et ne revendique pas l'exclusivité de la vérité et reconnaît en l'action « *réformatrice* » de l'autre, un bien, quelque soit l'affiliation de ce dernier. Mais là, où le *mouslih* doit s'indigner, c'est l'indépendance illégitimes des *mouslihines*, puisque contraire même au principe de l'islah. Ainsi, les *mouslihines* authentiques ne peuvent qu'aspirer à l'unité par la recherche de la complémentarité sous la tutelle d'une seule autorité, s'ils sont vraiment des réformateurs sincères car l'action réformatrice est étroitement liée à la recherche du meilleur et le meilleur se trouve dans l'unité. Mais puisque l'idéal est une chose et que la réalité en est une autre, alors le *mouslih* doit donner le meilleur de lui même pour aspirer au but. Ce principe de la quête du meilleur doit permettre le développement de la structure car s'opposant à l'inertie et à la détérioration qui résulteraient, en exemple, d'une distribution de fonctions sur la base de la proximité et non de la compétence.

La *da'wa islahiya* se distingue, par conséquent, des autres courants de l'islam dans la mesure où sa méthodologie s'imprègne des quatre principes suivants[6]:

3 C11/88

4 C2/30

5 C13/11

6 dont l'absence fait l'égarement et le sectarisme des autres mouvements

- Elle enseigne l'islam originel, l'islam véritable, et ce, par un retour aux sources, c'est-à-dire le Coran et à la Sunna authentique à tous les niveaux, soient les actes extérieurs et intérieurs de la pratique. Il s'agit de retrouver notre « *manière originelle* » de penser et d'agir, par un retour aux sources, que ce soit au niveau de la terminologie, de la méthode, du divertissement, ou enfin des outils technologiques modernes, et ce par une islamisation de leur utilisation, car effectivement toute manière empruntée ne peut que nous amputer d'une part de notre identité.
- Elle axe son action sur la notion du Tawhid, en appelant à sa compréhension véritable, à son enseignement, et à son application à l'échelle individuelle et collective
- Elle participe à la régénération de l'identité musulmane par l'aspiration au *Khalifat*, au moyen de la consolidation de l'unité communautaire, le renforcement de l'alliance à la *oumma* par la tolérance vis-à-vis des divergences inévitables et la condamnation de la divergence blâmable, celle qui est intolérable, ainsi que par le désaveu des groupes, des systèmes et des identités hostiles
- Elle actualise l'application des préceptes de l'islam, en n'opérant pas de fractures entre l'idéal primitif et la réalité contextuelle actuelle, et ce, par le respect des priorités issu de la vision globale. La méthodologie réformiste n'est donc pas figée mais se perfectionne perpétuellement, et ce, par l'organisation et le principe de l'aspiration au meilleur, en puisant le bien d'où qu'il puisse provenir et en abandonnant son propre mal

Le « *Kitab et la Sunna* », le « *Tawhid* », le « *Wara oual Bara* », la « *Choumouliya* », sont donc les 4 concepts clés de la *da'wa islahiya*.

Chapitre III
Le modèle organisationnel de la *jama'a*

La *jama'a*, est un conseil réunissant des responsables de dynamiques associatives, et a pour objectif l'orientation harmonisée et le développement par « *imitation* » des associations membres à la cellule mère, afin de générer une « *synergie* », dont la finalité est de faire triompher la Vérité. Il s'agit, par l'unité, de produire la force nécessaire à la victoire grâce à la complémentarité, à l'échange, à la contribution solidaire, et surtout à la concentration de nos efforts et de nos compétences dans des actions limitées et communes.

La jama'a repose donc sur le modèle satellitaire avec une autorité qui oriente une cellule mère, composée de structures spécialisées, indépendantes mais complémentaires, cette cellule mère harmonise à son tour des cellules filles selon leurs domaines de spécialisation. Grâce à la décomposition de l'action en « *local et global* », la jama'a conservera « *l'indépendance de ses structures* », tout en contribuant à « *la force de son unité* ».

Ainsi, un membre de la jama'a peut être un membre d'une association donnée et peut agir simultanément avec une autre structure relativement à son domaine de spécificité. La jama'a n'est donc pas une association indépendante en soi mais n'existe que par la somme de ses composants. Une cellule comprends 5 piliers: « *un bureau, une charte, un siège, une consultation, des membres, et des actions.* »

a) Le bureau

Le bureau est composé de l'émir de la jama'a, ainsi que des responsables de département. Ce bureau de la cellule mère est appelé « *cellule mère* » dans la mesure où il se donne pour objectif d'engendrer des associations sur la base de son modèle.

b) La charte & le règlement

La charte est le document unificateur, fixe, qui expose, les objectifs et la méthodologie, tandis que le règlement est le document variable élaboré par la méthodologie qui traite des droits et les devoirs des membres au sein de la jama'a. La signature de la charte vaut adhésion à la jama'a.

Charte

Objectif

C'est parce que les musulmans sont attaqués de toutes parts, et que l'union fait la force, que la jama'a se donne pour objectif d'unifier la communauté. La jama'a est une organisation réunissant les dynamiques affiliées au principe de réforme (islah) et appelle, par son action, à la réalisation de deux unités: « *l'unité spirituelle de ses adhérents et l'unité pragmatique de ses dynamiques* ». Le but de la jama'a est donc de générer une synergie à l'image du corps humain afin que les différents éléments qui le composent soient complémentaires, interdépendants et harmonisées par une même âme. Nous aspirons, par conséquent, à l'unité au niveau des différents domaines de l'action, que sont : « *l'éducation, la communication, la méthodologie, l'économie, le social, la sécurité et le politique* » dans la finalité de faire triompher la cause de l'islam et de défendre les intérêts des musulmans. Nous luttons, par conséquent, à l'échelle individuelle contre la dégénérescence, l'assimilation et l'individualisme de la personnalité musulmane, et à l'échelle collective contre la division, que celle-ci soit le fruit de l'indépendance, ou du sectarisme.

Voie

Notre voie pour la réalisation de nos objectifs consiste à créer, puis à développer une cellule, composé de 6 éléments dont : « *l'autorité, le règlement, les membres, le siège, la consultation, et les activités* », et comprenant 5 principaux départements: « *l'éducation, la prédication, le politique, l'économique et le social* », en dehors des départements de la « *méthodologie* » et de la « *sécurité* » communs à toutes les structures affiliées. Notre voie pour la réalisation de nos objectifs est celle du développement par transmission. La voie de transmission consiste à consolider une cellule mère, puis à engendrer des cellules filles gravitant autour de celle-ci, dans un mouvement perpétuel de développement et de création. Les cellules filles devront, quant à elle, calquer du meilleur qu'elles le peuvent le modèle de la cellule Mère dans ses directives fondamentales et son organisation, tout en conservant une autonomie et une liberté d'action pour le reste.

Règlement

Principes

- Le principe de l'islah, qui consiste à tendre vers la perfection, doit guider les mouvements de la jama'a.
- La jama'a se doit de respecter les priorités dans son action en privilégiant la qualité sur la quantité, le côté spirituel sur le côté pragmatique
- Les changements consécutifs, nécessaires au perfectionnement de la structure globale devront être acceptés par tous ses membres.
- Le choix des responsables se fera en fonction du mérite et de la compétence et non en fonction de l'ancienneté et de la proximité.
- La corruption, sous toutes ses formes, qui consiste à user d'une position stratégique, au sein de la structure, en vue de réaliser un intérêt individuel ou mondain au détriment d'un intérêt prioritaire, collectif ou religieux est interdit et implique le déchargement de la dite fonction.
- La jama'a ne doit être ni à la remorque, ni sous la dépendance d'une organisation, d'une mouvance ou d'un gouvernement quelconque.
- Les divergences inévitables qui ne touchent pas le dogme seront tolérées, et jamais les questions accessoires ou secondaires ne devront mettre en péril les principes essentiels à l'établissement de l'unité.
- Dans le cas d'une divergence tolérable, les associations seront libres de suivre l'avis qu'ils considèrent authentiques, et que leurs autorités respectifs auront choisis, tant que l'émir reste neutre.
- Le règlement est unique pour toutes les structures affiliées à la jama'a.

Organisation

- Les membres de la cellule mère sont limités aux nombres des structures spécialisées, sélectionnés par leurs propres membres, pour une durée de 2 ans renouvelables.
- Les membres de la cellule mère doivent veiller au développement des cellules filles relativement à leurs domaines de spécialisation.
- Le département de l'éducation a pour fonction de former les responsables et d'éduquer les membres
- celui de la communication est de transmettre et d'inviter,
- celui du politique est de lutter contre les injustices et les inégalités,
- celui de l'économie est de fructifier le capital, et celui du social est de s'entraider.
- S'ajoute à ces départements, celui de la méthodologie, chargé de poser les bases et le cadre d'orientation de la structure globale suite à ses études stratégiques, ainsi que le département de la sécurité, chargé de veiller au respect des directives de la méthodologie.
- L'objectif du département de la sécurité est d'assurer la sécurité des activités organisées par la structure, et de prévenir des éventuelles infiltrations externes ou internes nuisibles à son propre développement, en veillant au respect de la constitution par les membres.
- Tous les membres de la jama'a peuvent participer à la méthodologie et partager leurs réflexions stratégiques.
- Les communiqués de la jama'a devront être relayés par toutes les antennes affiliées.
- Les professeurs, les éducateurs et les prédicateurs seront choisis en fonction de la pureté leur croyance, de leur droiture et de leur talent, et tout écart peut impliquer un déchargement.
- Le département de l'économie nationale prélèvera une taxe, fixée par le cellule mère, des recettes locales afin d'alimenter la caisse nationale, dont la fonction sera de financer le développement de l'organisation dans sa globalité.
- Aucune dépense associative ne peut se faire sans l'aval de son président
- La jama'a est ouvert à tous, seuls les conseils et les consultations réservées font exception.
- Les cellules filles affiliées à la jama'a sont indépendantes dans leurs actions locales, mais ne doivent pas perturbés l'harmonie du mouvement global, en ne respectant pas les trajectoires définies par la cellule mère.
- Une cellule existe quand elle possède un bureau, un siège, une consultation, des membres et des actions.
- Le conseil des sages, chargé de préserver l'âme du projet global, est composé de membres limités, actifs majeurs les plus anciens, pour une durée indéterminée, sélectionné par le fondateur. Ce conseil possède le pouvoir de destitution, et d'annulation et la destitution ou l'annulation d'une directive ne peut se réaliser que par l'unanimité de celui-ci.
- Il est obligatoire de participer aux actions lancées par la jama'a , quand celui-ci appelle à la participation de tous ses membres.
- Les structures locales sont tenus tenir d'agir dans les différents domaines de l'action de la jama'a, à la mesure de leurs capacités, en se développant.
- Une cellule fille n'a pas le droit de s'affilier à une autre organisation que celle de la jama'a.

Consultation

- Les membres ont des comptes à rendre à leurs autorités, la cellule mère à son émir et l'émir à ses membres.
- Le siège des consultations est fixé par l'émir.
- Il existe 3 sortes de consultation: « *la consultation réunissant la cellule mère, la consultation réunissant la cellule mère et les présidents des cellules filles, et les consultations locales des différentes associations affiliés à la jama'a.* »
- La consultation est dite réglementaire, si la majorité absolue des membres est réunie.
- Le membre absent au moins trois fois sans motif valable sera radié.
- Après considération des excuses des absents, sans cette majorité, la réunion est ajournée.
- La réunion suivante est considérée comme réglementaire quelque soit le nombre des présents et toutes les décisions prises au cours de cette séance sont valides.
- Une décision consultative est validée par la majorité absolue conciliant la décision de l'émir.
- Dans le cas d'un désaccord, où il y a égalité des voix opposées, c'est la décision de l'émir qui prime, même dans le cas d'un désaccord où il y a majorité absolue contre la décision de l'émir.
- Aucune tâche ne doit être distribuée en dehors des consultations.
- Un congrès annuel réunissant tous les membres de la jama'a aura lieu chaque année.
- L'émir ou les guides locaux peuvent réunir des réunions extraordinaires selon l'exigence de la situation.

Autorité

- Les responsables ont le devoir de développer et d'entretenir leurs départements respectifs et de réaliser leurs fonctions sans sortir du domaine de leur compétence.
- L'émir général doit être désigné d'un commun accord par les membres dits « *majeurs* », et exercera sa fonction sans limites dans le temps.
- Il doit être polyvalent et vérifier les meilleurs vertus soit, la sincérité, la science, la piété, l'intelligence, et le sens de la responsabilité.
- L'émir doit être le plus unificateur, donc le moins controversé, car sa fonction principale consiste à préserver l'unité du collectif, en assurant son développement et son épanouissement.
- La fonction de l'émir est d'harmoniser les mouvements de la jama'a, par son pouvoir décisionnel validant les lignes directrices de la méthodologie, et en orientant les consultations de la cellule mère.
- L'émir n'est pas au dessus du règlement.
- En dehors de l'émir général, les postes à responsabilité sont octroyés pour une durée d'un an minimum, renouvelable, tant que les dits responsables ne manquent pas à leurs devoirs.
- L'émir désignera son vice président, chargé de le remplacer dans toutes les situations exceptionnelles.
- Les membres des bureaux locaux peuvent être, si besoin, remodelés par l'émir ainsi que par leurs présidents respectifs après consultation du bureau.
- En cas de décès, c'est le vice président qui devient émir par intérim, le temps que le conseil des sages se réunisse et choisisse un nouveau émir.
- Les membres de la jama'a doivent l'obéissance et le respect à leurs autorités respectives, sans quoi une radiation leur sera imposés.
- Un déchargement d'humilité peut avoir lieu, sur décision de l'émir général, si une autorité présente de mauvais bilans, ou si une personne plus compétente se présente à un poste à responsabilité dans une localité.
- Un membre peut occuper différents postes à responsabilité simultanément

Cas particuliers

Le collectif n'est pas responsable des agissements irréguliers de l'un de ses

membres.

- La jama'a ou une association affiliée ne peut aider une personne adhérente, ou proche de celle-ci, en difficulté pour des raisons privées, du seul fait de son adhérence.
- L'association n'a pas le droit de financer, ou de participer à un projet qui va à l'encontre de son développement et de ses objectifs ou qui contribue à l'injustice ou à une cause basée sur le faux.
- Tout partenariat ou service rendu par la jama'a ou l'une de ses filiales à un tiers ne peut se faire sans l'établissement au préalable d'un contrat précisant avec exactitude les droits et les devoirs, ainsi que les récompenses et les sanctions.

c) Le siège

Le siège est le lieu de rencontre des membres d'une structure.

d) La consultation

La consultation est la séance réservée aux membres d'une structure et qui a pour finalité d'assurer la pérennité de l'action par l'analyse du bilan, et la proposition de projets théorisés. La consultation est fondamentale et nécessite un bon comportement, soit la fixation d'un chef d'orchestre chargé de préserver la consultation des hors sujets stérilisants, de fixer un ordre du jour, et de répartir les temps de parole fixes pour les responsables de projets ou de départements.

Les étapes d'une bonne consultation sont : « *l'état des lieux ou le bilan, la planification des projets, la distribution des tâches.* » Le bilan consiste à comparer ce que l'on a avec ce que l'on doit. Pour une efficace consultation, il est important de s'assurer de l'accomplissement des tâches anciennes avant de distribuer de nouvelles.

Tout projet doit être soigneusement théorisé sur papier. La théorisation consiste à exposer, lisiblement sur papier, un plan comprenant 4 parties :

- le but (objectif à atteindre)
- les moyens nécessaires (humains, financiers, matériels)
- une maquette (organigramme distributif des rôles, ou prévisionnel comparatif de la demande et de l'offre dans le cas d'un projet économique)
- la fréquence (quotas d'actions), et l'échéancier (délais de la réalisation des étapes du projet).

La distribution des tâches est la dernière étape de la consultation et consiste à partager les responsabilités d'un projet. Cette distribution doit être claire afin d'éviter les « *déchargements de l'ego* » et de pouvoir demander des comptes lors de la prochaine consultation. Les membres de la jama'a doivent, en conséquence, nécessairement disposer d'un agenda où figureront les tâches à accomplir. Tout responsable doit impérativement, en cas d'absence, annoncer celle-ci à l'émir, se justifier, et se faire remplacer en transmettant à une tierce personne ses bilans, ses consignes et ses notes.

e) Les membres

Les membres sont les personnes qui permettent la réalisation des objectifs d'une structure, soit ceux qui vérifient les 6 caractéristiques suivantes :

- *suivre l'enseignement commun*
- *signer la charte, connaître et respecter le règlement,*
- *être membre d'une structure affiliée à la jama'a,*
- *respecter son autorité dans ses directives,*
- *accomplir les tâches distribuées lors des consultations,*
- *et participer aux activités organisées par la jama'a*

f) Les actions

Les actions sont limitées aux 5 chantiers fondamentaux suivants:

- l'éducation
- la communication
- l'économie
- le social
- le politique

Chapitre IV
Les 5 projets unificateurs de la *jama'a*

Le jama'a possède 5 principaux projets, relatifs à ses 5 principaux départements d'action. C'est dans l'action que doit se concrétiser l'unité des membres. Le but est de réaliser l'unité, l'unité au niveau éducatif, l'unité au niveau communication, l'unité au niveau social, l'unité au niveau économique et l'unité au niveau politique...

Le chantier de l'éducation consiste à éduquer jusqu'à la vérification des caractéristiques souhaitées par le programme et d'unifier les élèves par l'entremise d'un enseignement commun. Il existe 4 types d'éducation: « *l'éducation intellectuelle, spirituelle, mondaine et physique* ».

L'arbre de la science

Le projet « *arbre de la science* » consiste à réunir les membres de la jama'a, par l'entremise d'un enseignement commun, susceptible de permettre l'unification et le foisonnement des élèves. Le but est de générer l'arbre du Tawhid, avec des racines fermes en son noyau fondateur, et des ramures, des activités qui s'élancent sur toute la France, et dont les fruits contiennent d'autres graines susceptibles de développer d'autres structures. Les moyens par lesquels nous aspirons à réaliser cet objectif sont les piliers de la tutelle spirituelle, à savoir:

- des programmes d'enseignement
- un suivisme intellectuel et pragmatique
- des cercles spirituels de proximité
- la délivrance d'agréments (*tazkiya*)
- la ramification

L'obtention de *l'agrément* est relatif à la réalisation des états spirituels, à la maîtrise des connaissances, et à l'acquisition des actes du programme d'enseignement. Le but du tuteur spirituel est de devenir *guide* en s'occupant lors de *cercles spirituels* d'un minimum d'élèves. L'objectif est donc la réalisation de *ramifications*, soit la formation et l'attribution de *l'agrément* à des futurs *guides*.

La communication a pour but la propagation du message. Il existe trois formes de communication, parmi lesquelles, la voie naturelle (porte à porte, rue, conférence), écrite (journal, article, brochure, livre, calendrier), multimédia (sms, internet, vidéo, audio). Le département de la communication s'adaptera en fonction des

différentes catégories susceptibles de réceptionner le message soit: les musulmans du commun, les personnes influentes (riches ou occupant des postes stratégiques), les associations et les musulmans engagés, les mosquées, et enfin les non musulmans.

Projet « Réseau alternatif musulman »

Le projet « *réseau alternatif* » consiste à créer un centre unique de transmission d'informations regroupant tous les moyens modernes et traditionnels de communication, susceptible d'être relayé et développé par toutes les antennes de la jama'a, et ce afin d'uniformiser l'appel et de lutter contre la désinformation médiatique et les prédications fausses et rivales. Il s'agit de créer un réseau solides de membres et d'outils véhiculaires d'informations.

Le département du social a pour objectif de remédier aux différents maux qui affectent la communauté, parmi lesquels nous comptons les maux d'ordre spirituel (cœur, croyances et actions), ou temporel (école, célibat, chômage, logement). Le projet social consiste à harmoniser l'assistance aux démunis, et de réunir à travers un centre, un fichier ou un site internet toutes les personnes et les structures susceptibles de venir en aide aux démunis, aux malades et aux opprimés.

Projet « Une communauté, un seul corps »

L'objectif est d'organiser l'assistance musulmane afin d'optimiser les bénéfices en faveur des démunis. Il s'agit de répertorier les différents maux dont souffre notre communauté dans un fichier, puis de répertorier en parallèle les différentes structures qui font du soutien, et d'établir en final des connexions, tout cela dans le but d'éviter la concentration de l'aide et donc le gaspillage d'énergies et de biens.

Les moyens susceptibles de réaliser les objectifs du département social sont la création d'un centre de formation d'éducateurs sociaux, d'un numéro d'appel, et d'un bureau d'écoute et de traitement des pathologies.

Le département de la politique a pour objectif de faire prendre conscience aux musulmans de France de leur force électorale, de les éduquer à leur citoyenneté, et de les inviter à voter et à s'investir à la vie politique. Les moyens susceptibles de réaliser les objectifs sont la création et le développement d'un parti politique. Le projet politique consiste à réunir les deux départements de l'éducation et de la communication pour assurer le succès de notre parti à une élection.

Projet « Municipalité musulmane »

L'objectif du projet politique est de gagner une municipalité par l'éducation et la sensibilisation des musulmans à leur force électorale. Il s'agit de faire une campagne nationale axée sur trois points :

- prouver la légitimité du vote et l'incohérence de l'insensibilité des musulmans vis-à-vis des questions politiques
- montrer l'importance de l'obtention d'une municipalité pour l'islam
- démontrer la capacité de réaliser une victoire dans certaines villes de France

Le but du département de l'économie est de générer de la richesse pour financer les projets de la structure, en s'associant et en aidant les projets individuels des membres à éclore, jusqu'à l'obtention de leur indépendance financière. Le projet économique est de créer un « *label* » relatif à une économie éthique, en incitant les musulmans à acheter, et à vendre engagés, tout en participant à la création d'entreprises susceptibles de financer les projets et d'aider les membres à l'indépendance.

Le label du musulman engagé

L'objectif est de créer un « *conseil d'entrepreneurs musulmans* » afin de récupérer le marché du « *Hallal* », en promouvant chez les musulmans une économie éthique, par l'éducation à l'achat et à la vente de manière réfléchie et engagée. Il s'agit, en second plan, de créer une « *banque*» par la collecte de fonds permettant la création d'entreprises susceptibles de financer les projets de la jama'a et d'aider les musulmans à l'indépendance financière. Le moyen nécessaire à la réalisation de cet objectif consiste à créer un « *label* », et de l'octroyer à toute entreprise détenue par des musulmans qui :

- payeront leur zakat relative à leur commerce
- vendront des produits de musulmans par solidarité
- payeront la taxe associée au « *label*. »
- boycotteront certains produits alimentant l'économie sioniste

En contre partie de la réalisation de ces caractéristiques, la société possèdera le « *label* » et bénéficiera de la publicité qui lui permettra d'attirer une clientèle fidèle de musulmans engagés.

Les étapes du projet sont : la désignation du chef du projet, l'obtention de l'approbation d'une sommité religieuse, l'élaboration d'une pub explicative du concept, et le recrutement des prospecteurs et des collecteurs qui seront rémunérés par leurs propres récoltes.

Questions

1) Quels sont les trois objectifs de la da'wa islahiya?
2) Quels sont les 4 concepts clés de la da'wa islahiya?
3) Quelle compréhension du Tawhid promeut la da'wa islahiya?
4) Quels sont les 5 piliers d'une cellule?
5) Quelles sont les 3 étapes de la consultation?
6) Quelles sont les 4 parties de la théorisation d'un projet?
7) Quelles sont les 6 caractéristiques du membre actif?
8) Quels sont les 7 domaines d'action de la da'wa islahiya?
9) Quels sont les 5 projets de la da'wa islahiya?
10) Décrire le modèle organisationnel de la jama'a?

Mahdy Ibn Salah